



[Forum: Impôts des personnes physiques](#)

Topic: cotisations sociales/PLCI

Subject: Re: cotisations sociales/PLCI

Posté par: pauls

Contribution le : 29/7/2010 14:38:28

Petit complément, cela vaut pour le nouveau régime. Pour "l'ancien régime frontalier", il faut voir si elle paie des cotisations sociales en France. Normalement ce ne devrait pas être le cas pour un travailleur indépendant.